



Communiqué de presse
Informations réglementées
28 août 2026 (17.40 CEST)
Communiqué annuel

Informations réglementées, Leuven, 28 août 2026 (17.40 CEST)

KBC Ancora clôture l'exercice 2025/2026 sur un bénéfice de 389,4 millions d'euros

Confirmation de la politique de dividende, avec utilisation future des moyens non distribués pour le rachat d'actions propres, après remboursement des dettes financières

KBC Ancora a engrangé pour l'exercice écoulé (2025/2026) un bénéfice de 389,4 millions d'euros, soit 5,06 euros par action. Lors de l'exercice précédent, KBC Ancora avait réalisé un bénéfice de 315,4 millions d'euros.

Le résultat des six derniers mois de l'exercice s'est établi à 315,0 millions d'euros, soit 4,09 euros par action.

Le 4 juin 2026, KBC Ancora a distribué un dividende intérimaire de 4,32 euros brut par action et, comme annoncé précédemment, ne versera pas de dividende de clôture.

Le Conseil d'Administration d'Almancora Société de Gestion, administrateur statutaire de KBC Ancora, communique les chiffres annuels pour l'exercice clôturé au 30 juin 2026 sous réserve d'approbation par l'Assemblée Générale de KBC Ancora du 30 octobre 2026.

Données financières abrégées et commentaire¹

Résultats de l'exercice

	Exercice total (x 1.000 EUR)	2025/2026 p.a. (en euros)	Exercice total (x 1.000 EUR)	2024/2025 p.a. (en euros)
Produits	396.934	5,15	322.919	4,19
Produits d'exploitation	7	0,00	7	0,00
Produits financiers récurrents	396.928	5,15	322.913	4,19
Charges	7.562	0,10	7.482	0,10
Charges d'exploitation	3.466	0,05	3.168	0,04
Charges financières	4.095	0,05	4.316	0,06
Résultat après impôts	389.373	5,06	315.435	4,10
Nombre d'actions émises*		77.011.844		77.011.844

* Il n'y a pas d'instruments pouvant entraîner une dilution.

KBC Ancora a réalisé sur l'exercice 2025/2026 un bénéfice de 389,4 millions d'euros, contre un bénéfice de 315,4 millions d'euros lors de l'exercice précédent.

¹ KBC Ancora rapporte selon les normes comptables belges (Belgian GAAP). Les règles d'évaluation sont reprises dans les comptes annuels statutaires déposés, ainsi que dans le rapport annuel.



Communiqué de presse
Informations réglementées
28 août 2026 (17.40 CEST)
Communiqué annuel

Les produits (396,9 millions d'euros) se composaient de dividendes provenant de la participation dans KBC Groupe (395,3 millions d'euros) et de produits d'intérêts (1,6 million d'euros). Les charges (7,6 millions d'euros) ont été déterminées par les frais de fonctionnement opérationnels (3,5 millions d'euros) et les charges d'intérêts des dettes (4,1 millions d'euros).

Développements au cours des 6 derniers mois de l'exercice 2025/2026

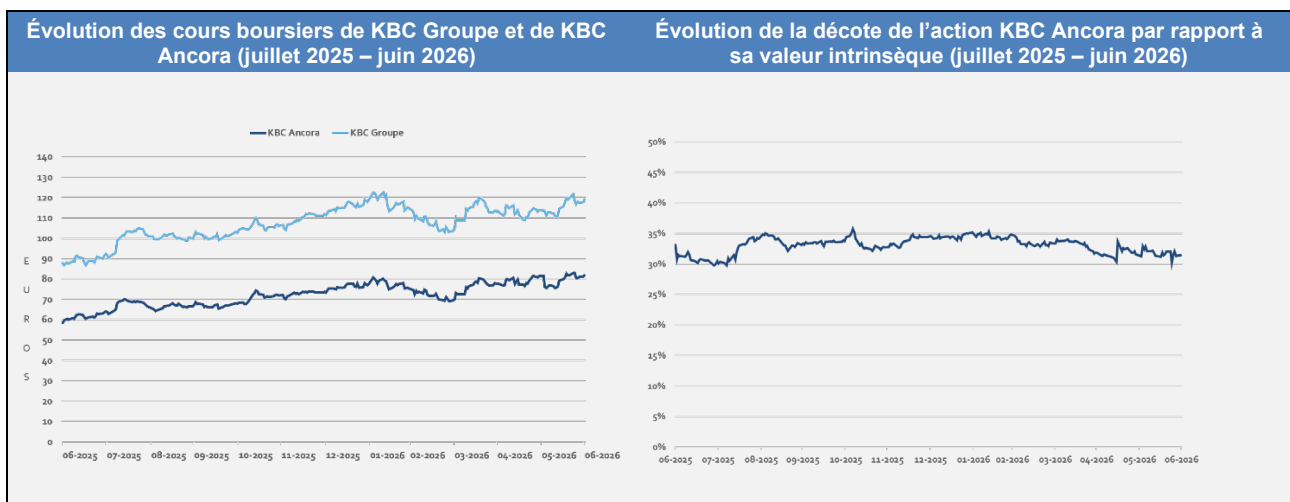
Participation dans KBC Groupe, endettement net et valeur intrinsèque

Le nombre d'actions KBC Groupe en portefeuille est resté inchangé au cours des six derniers mois de l'exercice (77.516.380 actions KBC Groupe).

La valeur intrinsèque d'une action KBC Ancora correspond à 1,0066 fois² le cours de l'action KBC Groupe, moins la dette nette³ par action. Au 30 juin 2026, la dette nette de KBC Ancora s'établissait à 0,19 euro par action.

Sur la base du cours boursier de l'action KBC Groupe le 30 juin 2026 (119,30 euros), la valeur intrinsèque d'une action KBC Ancora s'établissait à 119,90 euros et le cours de l'action KBC Ancora (82,10 euros) affichait une décote de 31,5% par rapport à la valeur intrinsèque.

Les graphiques ci-dessous reflètent l'évolution des cours boursiers de KBC Groupe et de KBC Ancora ainsi que de la décote de l'action KBC Ancora par rapport à sa valeur intrinsèque.



² Nombre d'actions KBC Groupe détenues / nombre d'actions KBC Ancora émises : 1,0066
(= 77.516.380 / 77.011.844).

³ L'endettement net s'entend aux fins des présentes comme le total des dettes, diminué du total des actifs, hors immobilisations financières.



Communiqué de presse
Informations réglementées
28 août 2026 (17.40 CEST)
Communiqué annuel

Résultat des 6 derniers mois de l'exercice 2025/2026

	S2 exercice total (x 1.000 EUR)	2025/2026 p.a. (en euros)	S2 exercice total (x 1.000 EUR)	2024/2025 p.a. (en euros)
Produits	318.979	4,14	245.181	3,18
Produits d'exploitation	7	0,00	7	0,00
Produits financiers récurrents	318.973	4,14	245.175	3,18
Charges	3.965	0,05	3.680	0,05
Charges d'exploitation	1.917	0,02	1.633	0,02
Charges financières	2.048	0,03	2.048	0,03
Résultat après impôts	315.015	4,09	241.501	3,14
Nombre d'actions émises	77.011.844		77.011.844	

Au cours des 6 derniers mois de l'exercice écoulé, KBC Ancora a réalisé un bénéfice de 315,0 millions d'euros, soit 4,09 euros par action. Lors de la même période de l'exercice précédent, KBC Ancora avait réalisé un bénéfice de 241,5 millions d'euros.

Les produits se sont élevés à 319,0 millions d'euros.

KBC Ancora a perçu 317,8 millions d'euros au titre de dividendes de sa participation dans KBC Groupe (4,10 euros par action au 20 mai 2026) et a réalisé 1,2 million d'euros d'intérêts produits par des dépôts à terme.

Au cours de la même période de l'exercice précédent, KBC Ancora a perçu 244,2 millions d'euros de dividendes de sa participation dans KBC Groupe et 1,0 million d'euros de produits d'intérêts de dépôts à terme.

Les charges (4,0 millions d'euros) des 6 derniers mois ont augmenté de 0,3 million d'euros par rapport à l'année précédente et ont été déterminées par les éléments suivants :

- les frais de fonctionnement se sont chiffrés à 1,9 million d'euros. Un montant de 1,4 million d'euros a trait aux charges dans le cadre de l'association de partage des coûts avec Cera. Les autres charges étaient composées, entre autres, des frais liés à la distribution de dividendes, à l'administrateur statutaire et à la cotation en bourse.
- les charges afférentes aux dettes s'élevaient à 2,0 millions d'euros.



Communiqué de presse
Informations réglementées
28 août 2026 (17.40 CEST)
Communiqué annuel

Bilan au 30.06.2026

(x 1.000 EUR)	30.06.2026	30.06.2025	30.06.2024
TOTAL DU BILAN	3.686.097	3.629.269	3.599.986
Actif			
Immobilisations	3.599.979	3.599.979	3.599.979
<i>Immobilisations financières</i>	<i>3.599.979</i>	<i>3.599.979</i>	<i>3.599.979</i>
Actifs circulants	86.118	29.290	8
Passif			
Capitaux propres	3.585.396	3.528.714	3.483.591
<i>Apport</i>	<i>3.158.128</i>	<i>3.158.128</i>	<i>3.158.128</i>
<i>Réserve légale</i>	<i>210.499</i>	<i>191.030</i>	<i>175.258</i>
<i>Réserves disponibles</i>	<i>216.384</i>	<i>179.394</i>	<i>149.427</i>
<i>Résultat reporté</i>	<i>384</i>	<i>162</i>	<i>777</i>
Dettes	100.701	100.555	116.396
<i>Dettes > 1 an</i>	<i>0</i>	<i>100.000</i>	<i>100.000</i>
<i>Dettes < 1 an</i>	<i>100.362</i>	<i>215</i>	<i>16.050</i>
<i>Comptes de régularisation</i>	<i>339</i>	<i>339</i>	<i>345</i>

Au 30 juin 2026, le total du bilan s'établissait à 3,69 milliards d'euros, en hausse de 56,8 millions d'euros par rapport à l'exercice précédent.

Le nombre d'actions KBC Groupe détenues par KBC Ancora est resté identique à 77.516.380. La valeur comptable de ces actions s'élève à 46,44 euros par action (soit la valeur d'acquisition historique). À la date du bilan, le cours boursier de l'action KBC Groupe s'établissait à 119,30 euros. La valeur comptable en capitaux propres s'élevait à 64,3 euros par action au 30 juin 2026.

Les actifs circulants (86,1 millions d'euros) ont augmenté de 56,8 millions d'euros par rapport à l'an dernier.

Les dettes (100,7 millions d'euros, dont 100,0 millions d'euros de dettes financières) ont augmenté de 0,1 million d'euros par rapport à l'exercice précédent.



Après ajout du résultat reporté de l'exercice précédent (0,2 million d'euros), le résultat à affecter s'élevait à 389,5 millions d'euros. Il sera proposé à l'Assemblée Générale du 30 octobre 2026 d'affecter le résultat comme suit :

- une dotation de 19,5 millions d'euros (5% du bénéfice de l'exercice) à la réserve légale.
- une dotation de 37,0 millions d'euros aux réserves disponibles. Ce montant représente 10% du résultat récurrent distribuable (après constitution de la réserve légale).
- un dividende de 332,7 millions d'euros. Ce montant représente le dividende intérimaire de 4,32 euros par action, qui a été distribué aux actionnaires le 4 juin 2026. Ce montant représente 90% du résultat récurrent distribuable, après constitution de la réserve légale.
- le report du solde de 0,4 million d'euros au prochain exercice.

Nominations chez l'administrateur statutaire, Almancora Société de gestion

Au cours de l'exercice écoulé, chez l'administrateur statutaire, Almancora Société de gestion :

- Anne-Marie Aldeweireldt a été nommée administratrice C en remplacement de BODA SCA, (avec Rita Van kerckhoven comme représentante permanente), et a été désignée membre du Comité Audit et du Comité Nominations.
- Philippe Vanclooster SC (avec Philippe Vanclooster comme représentant permanent) et Visionality SC (avec Christiane Steegmans comme représentante permanente) ont été renommés en administrateurs C ;
- Franky Depickere a été renommé administrateur A ;
- Marc De Ceuster a été désigné représentant permanent *ad interim* d'Almancora Société de gestion, en sa qualité d'administrateur statutaire de KBC Ancora. Cette désignation a fait suite à la décision de Frederik Vandepitte et du Conseil d'administration d'Almancora Société de gestion et de Cera Société de gestion de mettre fin de commun accord à la collaboration. À compter du 16 juin 2026, Frederik Vandepitte a démissionné de ses fonctions d'administrateur A et de membre du Comité de gestion journalière d'Almancora Société de gestion, de membre du Comité de gestion journalière de KBC Ancora et de représentant permanent d'Almancora Société de gestion, administrateur statutaire de KBC Ancora.

Commentaire de l'évolution attendue pour l'exercice en cours 2026/2027

Les dettes financières de KBC Ancora se composent d'un emprunt de 100 millions d'euros qui arrivera à échéance en mai 2027.

À l'échéance, KBC Ancora devrait disposer de moyens liquides suffisants pour pouvoir rembourser intégralement cet emprunt et donc clôturer l'exercice 2026/2027 sans dettes financières.

On s'attend à ce que les charges dans le cadre de l'accord de partage des coûts avec Cera avoisinent 2,6 millions d'euros. Le total des charges d'intérêts pour l'exercice 2026/2027 est



Communiqué de presse
Informations réglementées
28 août 2026 (17.40 CEST)
Communiqué annuel

estimé à environ 3,5 millions d'euros. Les autres charges de fonctionnement sont estimées à environ 1,0 million d'euros.

Depuis 2025, la politique de dividende de KBC Groupe part d'un ratio de distribution (coupon AT1 inclus) compris entre 50% et 65% du bénéfice consolidé de l'exercice. Un dividende intérimaire de 1 euro par action sera versé en novembre de chaque exercice à titre d'avance sur le dividende total. KBC Groupe a confirmé dans son communiqué de presse du 6 août 2026 son intention de distribuer en novembre 2026, conformément à sa politique de dividende, un dividende intérimaire de 1,00 euro par action à titre d'avance sur le dividende total de l'exercice 2026.

Sur la base de tous les produits et charges attendus susmentionnés, KBC Ancora clôturera probablement l'exercice 2026/2027 avec un résultat récurrent à affecter positif et, sauf circonstances imprévues, pourra distribuer un dividende intérimaire en juin 2027, conformément à sa politique de dividende.

Confirmation de la politique de dividende, avec utilisation future des moyens non distribués pour le rachat d'actions propres, après remboursement des dettes financières

Comme indiqué, KBC Ancora devrait pouvoir clôturer l'exercice 2026/2027 sans dettes financières. La politique en matière de dividendes, telle qu'elle a été légèrement adaptée en 2019, a largement contribué à la réduction progressive de la dette au cours des dernières années.

Le Conseil d'administration confirme cette politique de dividende, qui implique la distribution, sauf circonstances exceptionnelles, de 90% du résultat récurrent distribuable de l'exercice (c'est-à-dire après correction pour les éventuels résultats exceptionnels et après constitution obligatoire de la réserve légale) au titre de dividende (intérimaire).

Après le remboursement intégral des dettes financières, le Conseil d'Administration décidera chaque année de l'affectation des moyens non distribués en dividende.

Dans ce cadre, le Conseil d'administration optera en principe (sauf circonstances modifiées) pour le rachat d'actions propres, après constitution d'une réserve de liquidités qui doit permettre de couvrir les frais de fonctionnement attendus pour trois exercices comptables.



Communiqué de presse
Informations réglementées
28 août 2026 (17.40 CEST)
Communiqué annuel

Informations relatives au contrôle externe des données comptables annuelles

Le commissaire, PwC Réviseurs d'Entreprises SRL, représenté par Damien Walgrave (agissant au nom de Damien Walgrave BV), a confirmé que le contrôle des comptes annuels, qui est terminé quant au fond, n'a pas révélé, à ce jour, d'inexactitude significative. Plus précisément, le document XHTML lié à l'ESEF du rapport annuel doit encore être établi par KBC Ancora et contrôlé par le commissaire. Le commissaire a également confirmé que les informations comptables reprises dans le présent communiqué de presse concordent, à tous égards significatifs, avec les comptes annuels sur la base desquels ils ont été établis.

KBC Ancora est une société cotée en bourse qui détient 18,6% des actions de KBC Groupe et qui assure, avec Cera, MRBB et les Autres Actionnaires de Référence, la stabilité de l'actionnariat et le développement de KBC Groupe. Ces actionnaires de référence de KBC Groupe ont conclu à cet effet un pacte d'actionnaires.

Calendrier financier

29 septembre 2026	Rapport annuel 2025/2026 disponible et convocation de l'Assemblée Générale
30 octobre 2026	Assemblée Générale des actionnaires
29 janvier 2027	Rapport financier semestriel (premier semestre) exercice 2026/2027
27 août 2027	Communiqué annuel exercice 2026/2027

Ce communiqué de presse est disponible en français, en anglais et en néerlandais sur le site www.kbcancora.be.

KBC Ancora Investor Relations & Contacts presse : Jan Bergmans

tél. : +32 (0)16 27 96 72

e-mail : jan.bergmans@kbcancora.be ou mailbox@kbcancora.be